



LE MAGAZINE POUR L'INSERTION DES JEUNES DOCTEURS AVEC L'ABG

## Valoriser son parcours de chercheur auprès de l'entreprise

Il ne se voyait pas soutenir une thèse tant cela lui paraissait inaccessible, et encore moins créer dans la foulée une agence régionale spécialisée sur les hautes technologies pour le compte d'un grand groupe. Et pourtant, **Christophe Husson** s'est engagé avec succès dans cette voie, par passion pour la recherche universitaire...

**Devenir responsable d'une agence régionale spécialisée dans l'innovation et recruter des ingénieurs après un cursus universitaire dans la recherche ?** C'est possible ! Christophe Husson vit une aventure qu'il n'aurait jamais envisagée il y a encore quatre ans. Chargé de développer une agence dans l'Est de la France

pour la société de prestations d'ingénierie dans le transport Teuchos, filiale du groupe Safran, il n'a pourtant pas suivi le parcours classique pour ce genre de projet. Pur profil universitaire, Christophe Husson a su mettre sa formation de chercheur au service de l'entreprise.

« J'ai suivi une formation universitaire de A à Z, sans passer par un cursus d'ingénieur », s'amuse-t-il. Après son passage à l'IUP Génie des systèmes industriels à l'université Louis-Pasteur Strasbourg-I, il s'oriente vers un DEA Mécanique ingénierie, effectue ensuite une thèse Cifre<sup>1</sup> pour « voir concrètement les applications industrielles des travaux » et rejoint la

**“ La thèse doit être une expérience de préparation post thèse ”**

société FCI, qui appartenait alors à Areva. « J'ai pu faire une thèse très orientée recherche avec de la simulation numérique pour des découpes de tôles inférieures au millimètre, et ainsi intéresser le secteur de la connectique. Je voulais me perfectionner sur le numérique, et j'ai eu encore une fois de la chance puisqu'un départe-

ment à l'école des Mines de Nancy, l'Institut supérieur d'ingénierie de la conception (Insic), a ouvert à ce moment ». Il y enseigne tout en poursuivant sa thèse.

Une nouvelle opportunité de carrière se présente en 2006, Christophe Husson devient alors responsable calcul chez Techlam, société de Hutchinson, la filiale chimie du groupe Total. En deux ans, il apprend beaucoup sur le fonctionnement de l'entreprise, et complète ainsi ses compétences de chercheur. « Le grand saut dans le milieu industriel s'est fait naturellement. **L'atout du chercheur est de savoir aller jusqu'au bout de ses travaux, mais il lui manque les aspects de management de**



**projet, ce qu'apporte très vite l'entreprise. »**

Approché par la société Teuchos<sup>2</sup> en juillet 2008 pour monter l'agence de l'Est, Christophe Husson est séduit par le « challenge à relever ». Son activité ? Piloter une équipe qui réalise des études de conformité pour des prototypes d'avion, de train, de bateau, par rapport au cahier des charges du client. Aujourd'hui, Christophe Husson reste très proche de l'univers de la recherche et des laboratoires. « La casquette technique me permet de discuter avec les clients sur des points précis, et même si je ne réalise plus d'études en tant que telles je peux les analyser et les expliquer ».

Il juge son parcours riche d'enseignements. « On acquiert une culture de mobilité professionnelle dès la thèse, qui doit être une expérience de préparation post thèse ». Il a d'ailleurs suivi à ce moment-là un module d'initiation à la création d'entreprise renforçant son « ouverture d'esprit ». Pas étonnant alors que son conseil pour les jeunes doctorants soit de « cultiver les contacts » pour faire vivre le tissu relationnel constitué tout au long de la formation.

### Parcours • Christophe Husson

- IUP Génie des systèmes industriels, université Louis-Pasteur Strasbourg-I
- Doctorat en Sciences pour l'ingénieur, université Louis-Pasteur Strasbourg-I
- Cifre entre la société FCI et l'Institut de mécanique des fluides et des solides, université Louis-Pasteur Strasbourg-I
- ATER (Attaché temporaire d'enseignement et de recherche) à l'École des Mines de Nancy
- Responsable calculs numériques chez Techlam (groupe Hutchinson)
- Responsable d'agence chez Teuchos (groupe Safran)



<sup>1</sup> Pour en savoir plus sur la thèse Cifre (Convention industrielle de formation par la recherche) : [www.anrt.asso.fr](http://www.anrt.asso.fr)

<sup>2</sup> [www.teuchos.com](http://www.teuchos.com)

# Devenir doctorant-conseil pour intégrer l'entreprise

**Le dispositif du doctorant-conseil est né d'une expérience menée par les universités bordelaises en 2006. Il a ensuite été étendu au niveau national (500 postes et 193 écoles doctorales concernées) en 2007. Et pour cause : en permettant à des futurs docteurs de réaliser des missions de conseil dans des entreprises, c'est un outil idéal pour rapprocher deux mondes qui se connaissent mal. Malgré un démarrage en douceur, il a été renforcé cette année où 700 postes sont à pourvoir dans 97 établissements d'enseignement supérieur.**

## Le doctorant-conseil késako ?

C'est un doctorant qui réalise une mission dans une entreprise, une administration ou une collectivité territoriale, en parallèle à son travail de doctorat au sein d'une unité de recherche. Le thème de cette mission se situe dans le domaine des compétences acquises par le doctorant tout au long de son parcours.

Les missions du doctorant-conseil sont diverses : rédaction de rapports ou d'expertises, recherche des possibilités d'application dans l'entreprise des travaux effectués dans le laboratoire universitaire, formations, recherches bibliographiques, rédaction de documentation, analyse de la concurrence, réalisation de sites internet, etc.

## Qui est le doctorant-conseil ?

Tous les doctorants qui bénéficient d'une allocation de recherche ou d'une aide comparable à la préparation du doctorat peuvent devenir doctorants-conseil. C'est aussi le cas d'un moniteur de l'enseignement supérieur en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année de monitorat. Ou encore des professeurs agrégés stagiaires, mais ils doivent effectuer deux années de monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur pour pouvoir valider leur agrégation. Toutes les disciplines sont concernées, y compris les SHS, même si les sciences dures sont majoritaires parmi les premiers contrats signés.

## A quoi ça sert ?

Il s'agit d'enrichir la formation du doctorant en lui permettant de découvrir soit le secteur

privé, soit le secteur public situé en dehors de la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche. A l'inverse, cela permet à l'entreprise de se tourner vers le monde de la recherche et de mieux connaître les jeunes chercheurs.

## Qui recrute le doctorant ?

Le recrutement fait l'objet d'un contrat entre le doctorant allocataire et l'université. Chaque mission est effectuée dans le cadre d'une convention tripartite entre l'université, l'entreprise (ou administration, collectivité territoriale) et le doctorant, prévoyant la facturation de la mission par l'université à l'entreprise. Le site de l'ABG permet aux entreprises de diffuser leurs offres de missions à destination des doctorants ([www.abg.asso.fr](http://www.abg.asso.fr) → rubrique Emploi).

## Combien ça rapporte ?

Une indemnité de 335,39 euros bruts mensuels (4 020 euros bruts annuels) est versée au doctorant-conseil, même si aucune mission ne lui est confiée pendant l'année universitaire. En échange, le doctorant-conseil s'engage à participer activement à la recherche d'une mission. Il est à la disposition de l'université pour remplir des missions conformes à son profil et à l'avancement de ses travaux de recherche. Le doctorant-conseil ne peut pas bénéficier d'un complément de rémunération de la part de l'entreprise car il est sous contrat avec l'université.

Toutes les précisions sont sur le site de la Direction générale de l'enseignement supérieur : <http://edges.sup.adc.education.fr/RU/experimentation>

## Des exemples de missions

Certains doctorants recrutés par leur université n'ont pas trouvé de mission et pourtant en 2007-2008, quelque 300 postes n'ont pas été pourvus. On recense une majorité de doctorants en 2<sup>ème</sup> année de thèse parmi ceux qui ont exercé une mission. Ils sont intervenus essentiellement dans des PME et des grands groupes, nettement moins dans le secteur public.

### Quelques exemples :

- Création de logiciels dans différents contextes technologiques
- Valorisation des produits et services d'une PME spécialisée en chimie des polymères
- Adaptation de modèles mathématiques associés à des dispositifs de caractérisation thermique
- Études et simulations électromagnétiques 3D dans une start-up
- Collection, préparation d'échantillons et analyse des résultats en laboratoire privé



## Christophe Lièbe

Doctorant-conseil à l'Université de La Rochelle, travaille sur la "vision à travers les murs"

« Dès que j'ai entendu parler du dispositif, cela m'a intéressé. C'était l'occasion d'entrer en contact avec le monde de l'entreprise. Comme les autres doctorants-conseils, j'ai réalisé un bilan de compétences et j'ai été conseillé sur la rédaction de CV.

C'était à nous de démarcher les entreprises, mais nous avons bénéficié des contacts de la mission réussite et insertion professionnelle de l'université. J'ai ciblé en priorité des PME, plus accessibles que les grands groupes, où le réseau est indispensable pour entrer.

Quand une entreprise est intéressée, le plus dur est de réaliser un cahier des charges, car souvent elles identifient mal leurs besoins. Ensuite, la cellule de valorisation de l'université nous aide à formaliser un devis. A quatre reprises, j'en suis arrivé à ce stade, mais les entreprises n'ont pas donné suite.

L'expérience a toutefois été très enrichissante, notamment pour nouer des contacts. Cela permet aussi aux doctorants de prendre conscience de la richesse de leurs compétences. Je rédige en ce moment ma thèse et je compte créer mon entreprise après ma soutenance. »

## Un blog pour préparer son insertion pro

Des idées et des bons tuyaux sur l'insertion professionnelle des docteurs : c'est ce que propose le blog Docteurs&Co, lancé par l'Association Bernard Gregory fin 2008. Il a marqué son arrivée sur la toile en permettant aux internautes de poser leurs questions à Marie-Claire Parent, DRH de Saint-Gobain. En février, c'est à un juriste qu'ils ont pu s'adresser pour comprendre les spécificités du contrat de travail des chercheurs dans le secteur privé. C'est déjà une réussite : le blog revendique plus de 3000 visites issues de... 52 pays différents !

<http://docteursetcompagnie.blogspot.com/>

Voir également le dernier numéro de Docteur&Co, le magazine de l'ABG :

<http://www.abg.asso.fr/fichiers/4562/DC20.pdf>

Contact : evelyne.jardin@abg.asso.fr

## Le contrat doctoral décrypté

La Confédération des jeunes chercheurs analyse les nouveautés introduites par le décret relatif aux doctorants contractuels qui sera bientôt publié. Elle les compare au dispositif national en vigueur jusqu'alors (allocation de recherche, monitorat et doctorant-conseil).

**CDD de trois ans :** le nouveau texte crée un cadre juridique permettant aux établissements publics d'enseignement supérieur et/ou de recherche de recruter des doctorants contractuels. Ce contrat à durée déterminée de droit public d'une durée de trois ans vient abroger en même temps le dispositif de financement de l'allocation de recherche (mis en place en 1976 et modifié plusieurs fois depuis), ainsi que le monitorat d'enseignement supérieur (créé en 1989).

Ce sujet sera développé dans Doc Pro.News N°2.

<http://cjc.jeunes-chercheurs.org/dossiers/contrat-doctoral/FicheAnalyseContratDoctoral.pdf>

## »» Brevets »»

- Le Parlement européen exhorte la Chine à respecter les droits de propriété intellectuelle. Les députés européens s'alarment devant le nombre croissant de brevets chinois qui ne sont souvent que des copies ou des modifications mineures de technologies européennes existantes et ne contribuent pas à une réelle innovation.
- Brevets : les PME représentent 60 % des déposants auprès de l'Inpi en 2007. Pour 38 % des PME déposantes, il s'agissait de leur premier brevet.
- Les universités de Pennsylvanie (Penn, située sur la côte Est) et d'Arizona (ASU, au Sud-Ouest du pays) ont signé un partenariat pour mutualiser leurs services de valorisation. Selon l'ASU, c'est une démarche unique dans l'enseignement supérieur aux États-Unis.
- Grenoble : STMicroelectronics, IBM et le CEA-Leti s'associent dans le projet de R&D Nano 2012.



## A noter sur vos agendas...

**Rencontres.** L'ABG, le Medef et le PRES université Paris-Est organisent les rencontres entreprises-écoles doctorales de Paris-Est, le 17 mars 2009, à l'École des Ponts.

**Doctoriales.** La Maison des Écoles Doctorales de Montpellier organise les Doctoriales du Languedoc Roussillon du 22 au 28 mars 2009 à Mèze (Hérault). Il s'agit de séminaires déclinés partout en France et qui permettent aux doctorants de mieux connaître le monde des entreprises et de préparer leur avenir professionnel.

**Programme complet :**

[www.abg.asso.fr/display.php?id=4704](http://www.abg.asso.fr/display.php?id=4704)

**Colloque.** « Dix ans d'application de la loi innovation et recherche (1999-2009), bilan et perspectives ». C'est le thème du colloque organisé par l'Ercim (Équipe de recherche créations immatérielles et droit, UMR CNRS-Montpellier 1) les 19 et 20 mars 2008.

**En savoir plus :** [www.ercim.net/agenda.php](http://www.ercim.net/agenda.php)

**Forum.** Innovact, le forum européen des jeunes entreprises innovantes se tient au Centre des Congrès de Reims du 24 au 25 mars 2009.

**En savoir plus :** [www.innovact.com/-Innovact-](http://www.innovact.com/-Innovact-)

**DOC PRO.NEWS** ■ ■ ■  
Mars 2009 • N°1

**Magazine réalisé par** Verbatim Communication – Groupe AEF, en partenariat avec l'Association Bernard Gregory et le soutien du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi - Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services.

**Il a été conçu par** l'équipe Recherche et Innovation de l'AEF : Sabrina Dourlens - [sabrina.dourlens@aef.info](mailto:sabrina.dourlens@aef.info) ; Théo Haberbusch - [theo.haberbusch@aef.info](mailto:theo.haberbusch@aef.info)

**Chef de projet :** Amandine Bebi - [amandine.bebi@verbatim-communication.fr](mailto:amandine.bebi@verbatim-communication.fr)

**Maquette :** Bruno Bayol - **Photos :** DR - Fotolia